

---

## F – INSTRUCTIONS DE MONTAGE DES COMPRESSEURS DE CLIMATISATION

---

### **Faits attention : Le compresseur a déjà rempli avec l'huile mais...**

Comme un seul et même compresseur peut éventuellement être utilisé pour différents véhicules et/ou systèmes, il est absolument nécessaire de contrôler et/ou corriger la quantité d'huile et la viscosité avant le montage du compresseur conformément aux recommandations du fabricant.

Pour cela, il faut évacuer et récupérer toute l'huile.

Le compresseur doit ensuite faire l'objet d'un nouveau remplissage avec la quantité d'huile totale (quantité d'huile du système) spécifiée par le constructeur.

Le remplacement et l'installation d'un compresseur devraient seulement être faits par les techniciens qualifiés.

Avant d'installer le nouveau compresseur vous devriez découvrir et résoudre la cause des dommages sur l'ancien.

Des pièces défectueuses devraient être remplacées pour empêcher le nouveau compresseur d'une défaillance prématurée.

Le compresseur peut fonctionner mal pour des raisons différentes : telles qu'une quantité incorrecte de lubrifiant (d'huile) dans le compresseur, une quantité incorrecte de réfrigérant, une fuite ou la contamination du système de climatisation, etc.

### **Consulter toujours les recommandations du constructeur**

**Avant d'installer le nouveau compresseur** le système doit être rincé avec nettoyeur prévu à cet effet, pour empêcher le nouveau compresseur du défaut de fonctionnement ou de l'échec prématuré, dû à la contamination du système de climatisation. Nous recommandons le **nettoyage chimique** (en employant un **solvant de rinçage**, n'employez pas l'alcool ou les dissolvants basés sur pétrole).

Soyez sûr que les pièces comme lesquelles devez être remplacé : le compresseur, le détendeur et le déshydrateur / l'accumulateur déshydrateur, sont débranchés avant le rinçage.

**Chaque fois** le système est nettoyé, on doit remplacer le détendeur et le filtre/déshydrateur

Après l'installation et avoir raccordé le compresseur au véhicule, l'axe du compresseur doit être tourné au moins 10 fois afin d'écartier l'huile des cylindres.

Avant de procéder à la charge du système de climatisation, il devrait être évacué de l'humidité et de l'air pendant au moins 45 minutes pour empêcher le déshydrateur ou l'accumulateur déshydrateur de fonctionner mal

Remplissez le système de climatisation de la quantité de réfrigérant prescrite **R134a**, seulement par le côté du haute pression D, pour éviter le mouvement liquide.

Lors du montage de la courroie, il faut s'assurer que celle-ci est alignée.

Enclenchez/déclenchez le système de climatisation quelques fois lorsque le nouveau compresseur a été installé

### **Système des échanges de compresseur**

Les anciens compresseurs retournés sont uniquement acceptés si celles sont du même type que la pièce livrée. Le compresseur retourné doit être en bon état.

Ils ne seront pas crédités s'ils sont endommagés de telle manière qu'ils ne puissent pas être reconditionnés :

\* Bloqué

\* Cassée ou endommagée

\* Les parties manquantes

\* Démonté

\* Pièces cassées ou craquées

\* Compresseurs entièrement rouillés

\* Ouvertures de raccordement non clôturées (doit être fermé après déplacement du véhicule pour empêcher la corrosion interne)

### **Disposition de garantie**

La durée de garantie a été limitée jusqu'à pendant 24 mois, à condition que le compresseur soit placé comme ait été mentionné dans les instructions de montage.

Seul le compresseur peut être concerné par une garantie. Une garantie peut seulement être accordée après que nous possédions le compresseur défectueux.

L'application de garantie sera immédiatement refusée si des pièces sont absentes ; les compresseurs sont démantelés ou pas correctement fermés, aussi bien qu'au support incorrect du compresseur.

Pour la demande des garanties veuillez faire usage du formulaire de garantie lequel est à obtenir sur le numéro :

**33 (0)4 71 76 13 00** de notre service clients.

Une garantie peut être uniquement accordée si celle-ci est accompagnée du formulaire de garantie (voir :

[www.cevam.com](http://www.cevam.com))